

Risque routier Au travail



Avec environ 20 000 accidents de la route par an, le risque routier est la 1ère cause de décès au travail.

La conduite est véritablement un acte de travail à ne pas négliger .

Objectif : Apporter des conseils afin de diminuer le risque d'accident de la route.

Public concerné :

- Tout le personnel amené à conduire dans le cadre de leur activité professionnelle
- Groupe de 10 à 12 personnes (6 minimum).

Durée : 1 ½ heure

Lieu : Dans votre entreprise ou dans les locaux du CST

Contenu:

- Identifier les facteurs de risques d'accident de la route et comment s'en prémunir
- Comment maintenir sa vigilance?
- Identifier les facteurs de risque extérieurs



Compris dans
votre cotisation
annuelle

Intervenant :

- Infirmière en Santé au Travail

COMITE DE SANTE AU TRAVAIL

305 rue Pierre et Marie Curie BELLIGNAT

01117 OYONNAX CEDEX

Téléphone : 04 74 77 89 21 / Télécopie : 04 74 77 38 28

E-mail : contact@sante-travail-oyonnax.com Site : www.sante-travail-oyonnax.fr